



**DEMANDE D'OUVERTURE TEMPORAIRE
D'UN DEBIT DE BOISSONS**

Formulaire à renvoyer 1 mois au moins avant la date de la manifestation ou 10 jours avant en cas de manifestation exceptionnelle

Identification du demandeur

Association : _____

N° agrément DDJS pour les associations sportives : _____

Représentée par : (nom – prénom)

En tant que : _____

Adresse : n° _____ (voie) _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : _____

Email : _____ @ _____

Lieu de l'ouverture et Objet de la manifestation

Date de la manifestation

du ___/___/2018 au ___/___/2018 de ___h___ à ___h___

Catégories de boissons du

- Premier groupe (boissons sans alcool ou à teneur inférieure à 1,2 degré d'alcool)
 Deuxième groupe (boissons fermentée non distillées à savoir vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vin doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, crème de cassis, jus de fruits ou légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool....)

Désire : Récupérer l'autorisation à l'accueil de la mairie
 Se faire faxer l'autorisation
 Se faire envoyer l'autorisation par mail
Aucun envoi ne sera effectué par courrier sans fourniture du timbre.

Fait le _____

Signature du demandeur

Partie réservée à l'administration :

Vous êtes autorisé à exploiter un débit de boissons temporaire du premier / deuxième groupe aux dates et heures de la manifestation.

Toul, le _____

Par délégation du Maire

La conseillère municipale déléguée

Marie VIOT